

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 14/10/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°

Séance du 19 octobre 2021

54.2021

Membres en exercice : 11**Présents :** 9**Absents :** 1**Représentés :**
1**Pour :** 10**Contre :** 0**Abstention :**
0

L'An Deux Mille Vingt Un le Dix Neuf Octobre à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B,
 VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : MINAZZO D *procuration* à MORESMAU JP

Absent : NICAISE V

Objet : Subvention octroyée à l'association Goupil connexion

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'association Goupil Connexion, dont le siège social se trouve à Brissac, 1 rue Lou Cantou. Cette association est créée en 1996 à l'initiative de quelques membres qui s'associent pour faire découvrir et protéger la nature de proximité. Le but est, au niveau local, de provoquer des rencontres entre la nature et les hommes afin que chacun ait les connaissances qui lui permettront d'agir pour l'environnement. L'idée est simple : faire découvrir pour connaître et connaître pour agir.

Cette association a également créé un hôpital pour faunes sauvages : cet hôpital a vocation à recueillir, soigner et réhabiliter des animaux sauvages en détresse pour les relâcher dans le milieu naturel dans un souci de sauvegarde des espèces.

Goupil Connexion regroupe 500 bénévoles présents toute l'année sur le terrain avec comme missions la tenue de stand, représentation, communication, éducation, accueil et organisation aux chantiers divers, nettoyage, soins, nourrissage, etc ...

Ils organisent également des évènements ponctuels ; ce fut le cas notamment sur notre commune le samedi 9 octobre 2021, à l'occasion de la manifestation « Le jour de la Nuit », ou un relâché de 3 hérissons et 1 chouette a permis à un public nombreux de partager ce moment authentique et unique.

M. le maire propose de soutenir cette association dont la cause défendue doit être encouragée ; notre commune riche d'un patrimoine naturel se doit de promouvoir une telle association.

Ainsi M. le maire propose au Conseil Municipal de subventionner « Goupil Connexion » à hauteur de 300 €.



Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
Décide de subventionner l'Association Goupil connexion à hauteur de 300 €.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. P.O. 	HOMBERT B. 	
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P. 	
NICAISE V.	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M.